

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DES
TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT

N'Djamena, le 09 AVR. 2019

DIRECTION GENERALE DU MINISTERE

DIRECTION GENERALE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS

CELLULE ENVIRONNEMENT, HYGIENE
ET SECURITE DE CHANTIER

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

TCHAD

PROJET DE CONNECTIVITE ET MOBILITE RURALE

Sensibilisation sur la (i) Protection de l'Environnement, (ii) Sécurité des Chantiers et (iii)
Lutte Contre les IST/ VIH/SIDA

No de Don : IDA PPA

No. de référence : TD-RMCP-81479-CS-QCBS

Le Gouvernement de la République du Tchad a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux activités de sensibilisation des populations sur (i) la Protection de l'Environnement, (ii) la Sécurité des chantiers et (iii) la Lutte Contre les IST/ VIH/SIDA.

Les services de consultant (« Services ») comprennent la sensibilisation des populations sur (i) la Protection de l'Environnement, (ii) la Sécurité de chantier et (iii) la Lutte Contre les IST/ VIH/SIDA. Les prestations se dérouleront essentiellement dans la zone du projet, constituée des Provinces du Mandoul et du Moyen Chari, pour une durée d'environ trois (03) ans.

Les termes de référence de la mission pourront être obtenus à l'adresse ci-après:

Le Ministère des Infrastructures, des Transports et du Désenclavement invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : la conformité des dossiers administratifs et l'expérience générale en matière de sensibilisation.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14 ; 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de passation de marché de la Banque Mondiale pour les emprunteurs sollicitant le financement des Projets d'Investissement-édition juillet 2016, relative aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts, sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans le Règlement.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Du Lundi au Jeudi de 07 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes et le Vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures (Heure locale).

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **4.05.2012 à 15h00 (heure locale)** et porter expressément la mention « **APPEL A CANDIDATURE N° 142/DGM/DGIT/CEHSC/19 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG** ».

*Cellule Environnement, Hygiène et Sécurité de Chantier
Ministère des Infrastructures, des Transports et du Désenclavement
Avenue Acyl Ahmed AKHABACH, Ndjamenà - TCHAD
Tél. 00 (235) 22 52 29 79, Email : celluleprojet@yahoo.com*

N'Djamena, le

**Le Directeur Général du Ministère des Infrastructures,
des Transports et du Désenclavement**

MBOUNADE ANTOINE

